

28 oct 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 28 octobre 2004

Hébergement de l'Unité de contrôle du Limbourg de l'AFSCA

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur une proposition de location afin d'héberger l'Unité de Contrôle pour la province de Limbourg de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA).

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur une proposition de location afin d'héberger l'Unité de Contrôle pour la province de Limbourg de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA).

Le Conseil des Ministres a approuvé (*) un certain nombre de mesures concrètes en vue de garantir le fonctionnement efficace de l'AFSCA. L'une d'elles est l'hébergement de l'administration centrale et des services extérieurs sur un nombre minimum de sites. La dispersion des services de l'AFSCA rend impossible un fonctionnement efficace. Cette proposition prévoit l'hébergement de l'Unité de contrôle du Limbourg en un seul site. La Régie des Bâtiment n'a toutefois pas de bureaux dans un bâtiment fédéral approprié pour l'Unité de contrôle du Limbourg. Dès lors, elle propose de prendre en location des bureaux dans l'immeuble RCH-Philips sur le Research Campus de Hasselt. Les bureaux répondent aux exigences requises pour héberger l'AFSCA au Limbourg ; ils sont disponibles immédiatement et disposent de suffisamment de possibilités de parking. (*) le 8 mars 2002.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier
ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce
extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>